

# L'essentiel

Bulletin  
d'Information Communal

Numéro 16 | Août 2023



Madame, Monsieur,  
Chers administrés,

Ce numéro estival de l'essentiel revient sur les principaux éléments d'actualité de la commune. Il vous livre une expression synthétique et fidèle de l'exercice budgétaire dans un souci de maîtrise du fonctionnement qui doit faire face à la réalité de l'inflation, de l'augmentation du point d'indice mais également à la gestion d'imprévis.

À la suite du dernier conseil municipal qui a entériné la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde et d'une Réserve Communale de Sécurité, on vous précise le cadre selon lequel ce plan peut être déclenché et j'invite celles et ceux qui le désireraient à se manifester pour rejoindre la Réserve Communale. Il est vrai que nos territoires sont sujets des risques divers (incendies, inondations, etc..) et il est toujours prudent d'être organisé pour le moment venu appréhender dans les meilleures conditions la gestion de ces événements.

Après plusieurs mois d'études préalable, d'établissement de partenariats, de recherche de subventions et de montage budgétaire, cette rentrée donne le coup d'envoi de la phase opérationnelle du chantier de construction de notre restaurant intergénérationnel. Une fois encore Flancourt-Crescy en Roumois a su obtenir l'adhésion et le soutien des partenaires financiers et institutionnels qui s'impliquent à nos côtés. En effet ce projet traduit une vision croisée qui tout à la fois se préoccupe de la

qualité nutritionnelle, de la commande publique en circuit court, de la mixité intergénérationnelle et de la vie sociale.

C'est une vraie satisfaction d'avoir pu attribuer des marchés à des sociétés locales. Ce chantier est établi sur un calendrier prévisionnel d'une année. Aussi, nous sommes dès aujourd'hui à l'œuvre pour bâtir un projet de fonctionnement opérationnel au quotidien. Je remercie la chambre d'agriculture de l'Eure qui nous accompagne dans l'élaboration de notre relation à venir avec les producteurs locaux. Naturellement, la période de chantier occasionnera un minimum d'incidence aussi je vous prie de bien vouloir nous excuser par avance des nuisances qui pourraient être générées.

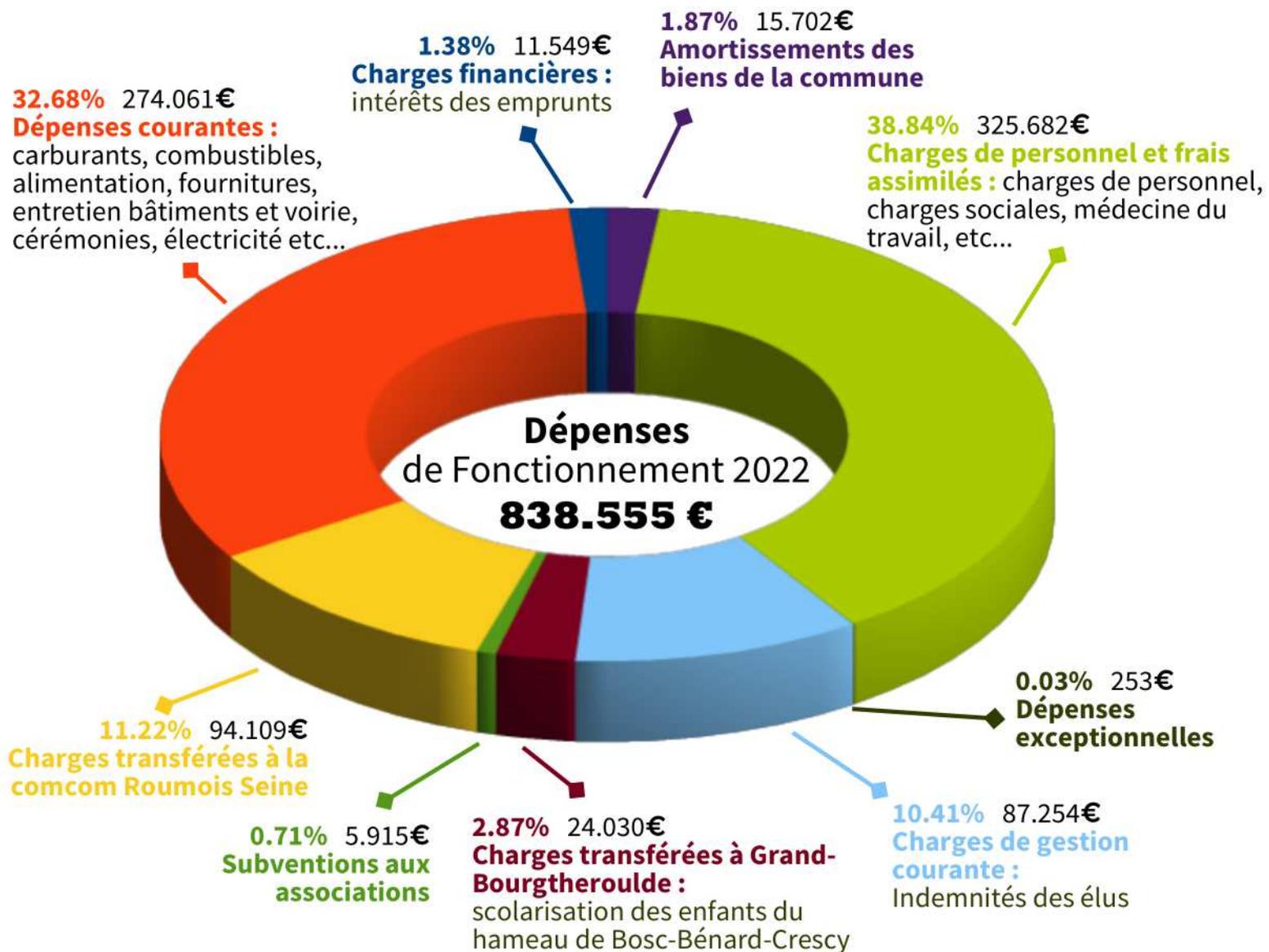
J'adresse des félicitations aux habitants qui ont lancé leur projet sur la commune, c'est le cas du gîte " L'épicerie " sur Epreville, FD électricité mais aussi de "Pommes et Pelotes" qui dans un concept innovant s'installe rue de la Haierie.

La rentrée sera l'occasion de vous proposer plusieurs rendez-vous de soirée dans un format réunion publique afin de vous informer et d'évoquer ensemble les sujets d'actualité qui concerne notre commune.

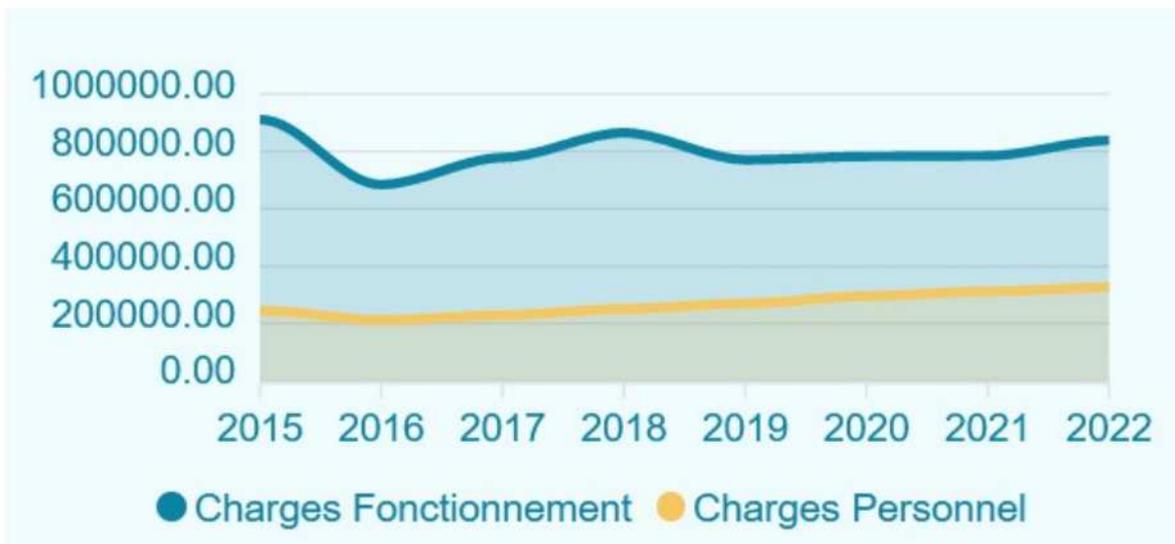
Impatients de vous retrouver à l'occasion des prochains rendez-vous de la vie communale mais d'ici là je vous souhaite une bonne lecture !

Chaleureusement,  
Bertrand PECOT

## Des dépenses en hausse qui restent maîtrisées



## Evolution des dépenses de fonctionnement



**7.37%** 76.618€  
**Produits des services :**  
 remboursement des frais de cantine, transport scolaire, concessions cimetière, etc...



**41.23%** 428.644€  
**Impôts et taxes**

**4.01%** 41.649€  
**Produits des locations des divers bâtiments communaux**

**47.39%** 492.612€  
**Dotations, subventions et participations reçues**

**... permettant d'investir 404 655€ en 2022 dont :**



**83 K€**

Rénovation  
Maison  
Communale



**111 K€**

Acquisition Terrains  
pour restaurant et  
aménagement  
hydraulique



**99 K€**

Projet Restaurant  
Intergénérationnel  
(frais études)



**22 K€**

Abri de bus



**... et de rembourser les emprunts 1,29 M€**

Remboursement  
emprunts rénovation  
extension des écoles

## FISCALITÉ

Après une révision à la hausse en 2022, la municipalité a décidé pour cette année 2023 de maintenir les taux inchangés. Ceux-ci restent inférieurs aux moyennes départementales.

Les taux lissés pour l'année 2023 sont :

- Taxe Habitation: 7.54%
- Taxe Foncier Bâti : 34.92%
- Taxe Foncier Non-Bâti : 33.84%

# RESTAURANT INTERGENERATIONNEL

Le projet évoqué depuis plusieurs années entame sa phase construction sur le terrain situé derrière l'école élémentaire Pierre Mendès-France. Cette étape vient concrétiser des mois d'études préalable, d'établissement de partenariat, de recherches de subvention et de montage budgétaire.

L'accès à l'Allée du 11 novembre sera désormais interdit (sauf riverains, engins du service public et engins intervenants sur le chantier) et de fait, le parking réservé aux enseignants sera indisponible.



## DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Libellés	Montant €HT
Acquisition Foncière	100.062€
Etudes pré-opérationnelles	34.313 €
Prestataires	207.954 €
Travaux	2.167.574 €
Autres dépenses	63.125 €
Actualisation, révisions & aléas	43.352 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2.616.380 €</b>

**Montant global  
de l'opération**

**2 616 380€ HT**

## Avec la participation financière de

	Montant €HT	%
EUROPE (LEADER)	77.642 €	3 %
ETAT	880.896 €	34 %
DEPARTEMENT DE L'EURE	784.914 €	30 %
CHAMBRE AGRICULTURE (DRAAF MESURES 14)	14.000€	1 %
MECENAT (CARSAT)	200.000 €	8 %
COMMUNE	558.866 €	21 %
• Fonds propres	100.062€	4 %
• Apport foncier		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2.616.380 €</b>	<b>100 %</b>

**Début des travaux**  
**Juin 2023**

**Ouverture estimée**  
**Septembre 2024**



# Des entreprises locales à taille humaines

**ASSISTANT MAITRE D'OUVRAGE**  
CUBIK- 76000 ROUEN

**MAITRE D'ŒUVRE**  
EN ACT- 76260 EU

Lot	Désignation	Attributaire
1	Gros œuvre	BOUQUET 27203 VERNON
2	Charpente & Bardage bois	AGC 76230 BOIS GUILLAUME
3	Charpente & Bardage zinc	CIME 76150 MAROMME
4	Etanchéité	CIME 76150 MAROMME
5	Menuiserie extérieures - Métallerie	BARBIER 72110 BONNETABLE
6	Menuiserie intérieures - Plâtrerie - Plafonds suspendus	BTH 27100 VAL DE REUIL
7	Chauffage - Ventilation - Plomberie	ALLO CHAUFFAGE NORMANDIE 76930 NORMANVILLE
8	Electricité - Photovoltaïque	COGELEC 76410 ST AUBIN SUR SCIE
9	Equipement de cuisine & Equipement froid alimentaire	GFROID 76320 SAINT PIERRE LES ELBEUF
10	Carrelage - Faïences	KORKMAZ CARRELAGE 27000 EVREUX
11	Peinture	DDS PEINTURE 76250 DEVILLE LES ROUEN
12	VRD, Espace vert	MARIETTE TP 27310 ST OUEN DE THOUBERVILLE

## CANTINE SCOLAIRE



En attendant de pouvoir cuisiner les repas des enfants sur place, la municipalité a changé de prestataire pour la fourniture des repas dans nos cantines scolaires.

Depuis le mois de février, c'est la société La Normande, implantée dans le bassin dieppois qui livre les repas.

La Normande est une société régionale de proximité à taille humaine. Elle propose une cuisine traditionnelle élaborée avec des produits frais issus du terroir. Son ancrage local lui permet d'être proche et réactive pour ses clients et d'offrir une prestation de qualité.

Les menus qui seront livrés à partir de la rentrée 2023, conformément à la loi EGALIM, comporteront une composante Bio par jour.

## PATRIMOINE BATI

Les travaux de rénovation de la maison située au 10 rue de la Trinité, sur le hameau de Bosc-Bénard-Crescy sont terminés.

La commune bénéficie désormais d'une nouvelle offre locative depuis le mois de mai.

### Avant travaux



### Après travaux



Des changements règlementaires font que la municipalité est désormais dans l'impossibilité de prendre les chèques pour le règlement des locations ou pour les cautions.

Les contrats de locations des salles des fêtes ont été modifiés et vous trouverez ci-dessous un résumé des nouvelles modalités de location.

## MODALITES DE PAIEMENT

- ⇒ Le paiement de la location de la salle se fera à l'appui d'un titre émis par la collectivité et transmis à la Trésorerie pour recouvrement. Il sera émis à la signature du contrat de location et correspondra au montant total du tarif de location de la salle plus l'indemnité chauffage si applicable.
- ⇒ Le paiement de la location de vaisselle se fera à l'appui d'un titre émis par la collectivité et transmis à la Trésorerie pour recouvrement. Il sera émis après l'état des lieux de sortie et correspondra au montant de la location de vaisselle plus le montant de la perte ou casse constatée lors de l'état des lieux.

## ANNULATION ET REMBOURSEMENT

- ⇒ En cas d'annulation, un courrier devra être envoyé à la mairie, accompagné d'un RIB.
- ⇒ Si l'annulation intervient avant les 2 mois précédant la date de la manifestation, le montant versé pour la location (tarif de location de la salle plus l'indemnité chauffage si applicable) sera restitué moyennant une déduction forfaitaire de 25 €. Il sera remboursé par la collectivité par virement.

Les tarifs de location restent inchangés.

Salle	Tarifs de location		Séminaire Entreprise	Chauffage du 01/10 au 30/04
	Habitants commune (*)	Habitants hors commune		
Bourvil (Bosc-Bénard-Crescy)	200 €	400 €	100 €	50 €
Claude Monet (Épreville-en-Roumois)	275 €	550 €	Non loué	70 €
Joséphine Baker (Flancourt-Catelon)	220 €	440 €	Non loué	60 €

(\*) Pour les habitants de la commune, une seule location est autorisée au tarif préférentiel par an et par foyer, applicable sur l'ensemble de la commune. Le prix de toute location supplémentaire sera au tarif locataire hors commune.

- ⇒ Si l'annulation intervient dans les 2 mois précédant la date de la manifestation, sauf cas de force majeure ou relocation payante de la salle, la collectivité conservera 35% du montant du tarif de location de la salle. La différence (65% du montant plus l'indemnité chauffage si applicable) sera remboursée par la collectivité par virement.

## ASSURANCE

- ⇒ 3 semaines avant la date de la location, le locataire est tenu de produire en mairie une Attestation Assurance Responsabilité Civile dénommée Organisateur de manifestation temporaire à son nom.
- ⇒ L'attestation devra mentionner l'identité de l'assuré (et des ayants droits si l'identité de l'assuré n'est pas le signataire du contrat de location), la salle assurée (nom et localisation), les dates de la manifestation et les garanties souscrites par la police d'assurance.

## NETTOYAGE ET GESTION DES DECHETS

- ⇒ Si l'état de propreté est non satisfaisant lors de l'état des lieux de sortie, un titre de 250 € sera émis par la collectivité et transmis à la Trésorerie pour recouvrement.

## DEGRADATIONS, DOMMAGES, PERTE ET VOL

- ⇒ En cas de dégradation, dommage, toute perte ou vol de biens, un devis sera établi pour estimer le coût de remplacement ou restauration.
- ⇒ En cas de perte des clefs, un devis sera établi pour le changement de serrures de la salle.
- ⇒ Un titre correspondant au coût sera émis par la collectivité et transmis à la Trésorerie pour recouvrement.

# Téléchargez CiVox et restez connecté à votre ville !

- **Toute l'actualité de votre ville en temps réel**

Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville. Un incident survient ! Soyez les premiers informés via les push de notifications

- **Des services de géolocalisation et de signalement**

En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application. (nom de la rue, photo, commentaires)



## C'est simple !

1- Téléchargez l'application CiVox sur votre smartphone.



2- Sélectionnez « Flancourt-Crescy en Roumois ».

3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

À l'occasion du conseil municipal du 20 juin, les élus unanimement ont décidé d'élaborer un plan communal de sauvegarde et de proposer dans le même temps la constitution d'une réserve communale de sécurité.

Le **plan communal de sauvegarde** (PCS), est un document de référence qui donne un cadre connu de chacun pour appréhender des situations de crise qui justifient une intervention coordonnée.

Celui-ci a vocation tout à la fois de faire l'inventaire des différents risques identifiables sur le territoire communal, de préciser leur nature, de prévoir chaque fois qu'il est possible de le faire les conséquences engendrées pour la sécurité des personnes et des biens.

Ce même document définit un mode opératoire précis qui s'articule autour d'une coordination détaillée avec les services de l'État, le centre d'incendie et de secours et la communauté de brigade de la gendarmerie. Naturellement on peut tous souhaiter que ces dispositions n'aient pas à être mobilisées, même si dans l'histoire récente nous avons à l'esprit plusieurs épisodes d'inondation ou encore les feux de la période estivale 2022.

La **réserve communale de sécurité** quant à elle s'inscrit dans le prolongement du plan communal de sauvegarde.

En effet l'expérience nous a démontré qu'instinctivement un certain nombre d'habitants ne manque pas de vouloir venir en aide pour faire face à ces épisodes difficiles.

Aussi sur la base du volontariat chacun peut se manifester pour exprimer le souhait d'intégrer la réserve communale de sécurité.

En aucun cas il ne s'agit de se substituer au service de secours ou aux forces de l'ordre, mais simplement de pouvoir les décharger de certaines tâches factuelles et logistiques lorsque cela est

rendu nécessaire. La réserve communale de sécurité n'intervient que lorsque la décision est prise sous la responsabilité du maire ou du préfet dans le cadre d'opérations de secours qui sont préalablement identifiées dans le plan communal de sauvegarde.

Il est naturellement des profils qui peuvent sembler tout à fait précieux. On peut penser à des infirmiers ou encore des médecins; c'est également le cas de professions qui sont susceptibles de pouvoir venir prêter main forte sur le terrain car elles maîtrisent certaines techniques ou disposent de certains outils. Mais chacun peut manifester sa volonté de se rendre disponible au sein de la réserve communale.

Aussi le Maire invite toutes celles et ceux qui le désireraient à nous adresser leur candidature en nous précisant leur profil et en indiquant les compétences qu'ils sont à même de proposer.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet et le retourner à

[communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

Dès lors que les membres de la réserve communale interviennent après déclenchement du plan communal de sauvegarde, la collectivité engage sa responsabilité pour couvrir les bénévoles qui interviendraient dans ce cadre précis.

De même, les assurances de la commune couvrent alors les risques pour les personnes et les biens personnels engagés dans le cadre des opérations de secours.

Une rencontre se tiendra au mois d'octobre avec les habitants qui se seront manifestés pour préciser le fonctionnement de la réserve communale de sécurité.



# PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

## 1 ÉVÉNEMENT



## 2 INFORMATION



## 3 ÉVALUATION de la situation



MAIRE OU ÉLU D'ASTREINTE

LA SITUATION PEUT-ELLE  
ENTRAINER DES RISQUES  
POUR LA POPULATION

OUI

NON

FIN

ACTIVATION DU PCS

ALERTE

de la population

de l'équipe communale  
et des personnes  
ressources

### Un P.C.S c'est quoi?

Il s'agit d'un plan destiné à coordonner et mettre en place les moyens de secours utilisables par la mairie.

Ce type de plan est mis en oeuvre lors d'événements climatiques importants, lors de catastrophes naturelles et/ou technologiques et chaque fois qu'une situation particulière le nécessite. Ce document vise à améliorer la prévention et la gestion des crises.

Le PCS regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine en fonction des risques connus :

- Les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes,
- Fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- Recense les moyens disponibles et définit la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.



La municipalité continue de mettre en lumière les forces vives de notre commune.

- Si vous êtes artisan ou commerçant nouvellement installé sur le territoire communal et souhaitez bénéficier d'un encart dans l'Essentiel.
- Si vous êtes artisan ou commerçant sur la commune et vous n'êtes pas encore référencé

dans l'annuaire des professionnels de la commune et l'application CiVox.

⇒ Faites-vous connaître en nous adressant par mail vos supports de communication et un texte de présentation de votre entreprise à [communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:communication@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

**Pommes & Pelotes**  
Des laines 100% naturelles, de qualités, Proche de chez vous  
Boutique en ligne -- click and collect ou sur **rendez vous**

**DROPS**  
Qualité - petit prix

**FONTY**  
Made in France

**"Tricoter sous les pommiers"**  
Cours de tricot circulaire ouvert aux débutants et confirmés voulant se lancer dans une technique moderne et confortable  
Sur inscription

**Les accessoires**

- Anneaux marqueurs
- Aiguilles circulaires à tricoter
- Boutons

**Les kits tricot**  
Dans les kits, vous trouverez tout le matériel nécessaire à la réalisation d'un projet en tricot que j'ai créé pour vous.

[www.pommesetpelotes.fr](http://www.pommesetpelotes.fr)

Flancourt crescy en Roumois

Pommes et pelotes

Pour tous renseignements ou inscriptions:  
[contact@pommesetpelotes.fr](mailto:contact@pommesetpelotes.fr)  
06.70.32.45.58

# GITE, L'EPICERIE D'EPREVILLE

Accueil 10 pers. dans un cadre confortable et agréable

Classé ★★★★★

RDC adapté aux Personnes à Mobilité Réduite, 5 chambres, 4 sdb,  
Lits faits à l'arrivée, jardin et parking privés



40, Rue du Village, Epreville en Roumois  
Dominique BON: 06 03 24 25 07

## FD ELECTRICITE

Artisan Electricien Professionnel



@FDELECTRICITE27

- Dépannage et installation
- Neuf et Rénovation
- Etude et Installation de Borne de Recharge
- Maison Connectée
- Remise aux Normes



Fred DENIS

freddeniselectricite@hotmail.com

07.49.69.35.45

27310 BOURG ACHARD

Devis Gratuit





Depuis la création de la nouvelle commune de Flancourt-Crescy en Roumois en 2016, les trois comités des fêtes existants (le comité des fêtes d'Epreville-en-Roumois, la Flancourtoise-Catelonaise et le comité d'animations de Bosc-Bénard-Crescy) avaient poursuivi leurs activités en toute indépendance.

Hélas, avec les aléas de ces dernières années et en particulier le COVID, le comité des fêtes d'Epreville-en-Roumois puis la Flancourtoise-Catelonaise ont décidé d'arrêter leurs activités et de dissoudre leurs associations au 31 décembre 2022.

Le comité d'animations de Bosc Bénard Crescy, qui avait organisé le Noël des enfants 2022 sur l'ensemble de la commune avec la Flancourtoise-Catelonaise, s'est alors posé la question de son devenir au sein de la commune.

Après quelques discussions entre les membres de la Flancourtoise Catelonaise et le comité d'animations de Bosc Bénard Crescy, il a été décidé de ne plus faire qu'un seul comité sur notre commune.

Au premier janvier 2023 est né le nouveau comité d'animations :

### **Flancourt-Crescy en Roumois Animations**

« Si d'anciens membres du comité d'Epreville-en-Roumois ou tout autre habitant de la commune, souhaitent rejoindre cette nouvelle structure, n'hésitez pas. Vous serez les bienvenus ! Vous pouvez contacter l'association ou venir nous voir sur nos prochaines animations »

**Sébastien GOSSEAUME**

# LA VIE

C'est un nouvel élan pour notre commune et un nouveau challenge pour cette nouvelle association.

Les événements organisés tourneront sur les 3 hameaux afin d'être proche de chacun de vous. Pour exemple, le LOTO du 1er avril s'est déroulé à Epreville-en-Roumois, la chasse aux œufs le 10 avril à Flancourt-Catelon et le marché nocturne le 24 juin à Bosc-Bénard-Crescy.

Contact:



[boscbenardcrescyanimations@hotmail.com](mailto:boscbenardcrescyanimations@hotmail.com)



[www.facebook.com/groups/boscbenardcrescyanimations](http://www.facebook.com/groups/boscbenardcrescyanimations)



# ASSOCIATIVE

## TRACT'O BAR

Une fois par mois, le collectif citoyen vient animer nos vendredis soir avec son Tract'O Bar.

Fruit d'un beau travail collectif dans sa réalisation, il permet aux habitants de partager des moments de convivialité et de partage.



Au bar, le collectif a voulu mettre en avant les producteurs locaux. La bière vient de la micro-brasserie Anacrouse à Bourg-Achard, le cidre de Valletot et le jus de pomme de la ferme de M. Vaquez, habitant de la commune. Les vins proviennent du P'tit Salon à Bourg-Achard.

Les producteurs locaux sont également mis en avant lors d'interventions ponctuelles (les fromages de la ferme du Coudray, les saucisses grillées de la ferme de Guénouville)

## ECORANDO

Le collectif citoyen a renouvelé son opération Eco-Rando pour nettoyer la commune. 3 parcours étaient proposés (2.5, 4 et 7kms) avec la possibilité de visiter la ferme de la Buzinière.



## YOGA

Le Yoga, c'est reparti! L'association « Loisirs et Détente » vous propose de venir faire du Yoga tous les mardis de 18h30 à 19h30 avec à la salle Bourvil.

Des séances sont également prévues les 1er et 3ème jeudi du mois de 14h à 17h (les 3 et 17 août, les 7 et 21 septembre, ...)





AOU

**25 Pique-nique Musical Étoilé**

La mairie vous convie à son deuxième pique-nique communal, le vendredi 25 août, à partir de 18h30, sur la pelouse de la salle Claude Monet. Le principe est simple : il s'agit pour chacun d'apporter son repas, sa couverture et de profiter d'un moment de partage avec sa famille, ses amis, ses voisins...

La soirée sera rythmée par le groupe Café In, un trio acoustique chant, guitare, contrebasse, flûte, harmonica réinterprétant des standards pop/folk. Vous pourrez observer les étoiles avec des passionnés amateurs.

SEP

**1 Tract'o bar**

Cette rentrée du Tract'o bar aura lieu le vendredi 1 septembre de 19h00 à 22h00, aux abords de la salle JOSEPHINE BAKER.

**3 Vide Grenier**

Flancourt-Crescy en Roumois AnimationS organise le dimanche 3 septembre sur le stade de Flancourt un vide grenier.

Au programme: BBQ avec les produits de la ferme de Guénouville et un rassemblement de Voitures Anciennes organisé par leur partenaire le Comptoir des Choux.

Sur inscription uniquement. 3€ le mètre linéaire.

Contact: [boscbenardcrescyanimations@hotmail.com](mailto:boscbenardcrescyanimations@hotmail.com) ou 06.74.31.38.92

**17 Journées du Patrimoine**

Chœur Couleur fera retentir leurs cordes vocales dans nos églises avec des petits concerts de 30 minutes le dimanche 17 septembre:

- 9h30 Eglise St Lubin à Catelon
- 11h00 Eglise Saint-Ouen à Flancourt
- 12h30 Eglise Saint-Ouen à Epreville-en-Roumois

**19 Réunion Publique « Enjeux du tri sélectif »**

Le mardi 19 septembre à 18h00, une réunion publique se tiendra à la salle Bourvil sur les enjeux du tri sélectif des ordures ménagères, et les objectifs de réduction des déchets .

Vous pourrez venir y poser vos questions, notamment sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui devient incitative (TEOMI). Le but est de soutenir les efforts des habitants du territoire afin de diminuer la quantité de déchets produits et de maîtriser le niveau de fiscalité.

## Infos Pratiques

Mairie Flancourt-Crescy en Roumois:

1 Place Roger Leclerc,

27310 Flancourt-Crescy en Roumois

Tél: 02.32.20.75.95

Secrétariat: [mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:mairie@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

Services:

[etatcivil@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:etatcivil@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

[urbanisme@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:urbanisme@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

[scolaire@flancourt-crescy-en-roumois.fr](mailto:scolaire@flancourt-crescy-en-roumois.fr)

◇ Permanences secrétariat:

Mardi, Jeudi et Vendredi de 17h00 à 19h00

(Période hivernale: de 16h00 à 18h00)

◇ Permanences urbanisme:

Vendredi de 14h00 à 17h00 (sur RDV)

◇ Permanence des élus:

Samedi de 10h00 à 12h00

Pour rencontrer le Maire, il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.

